Edition n° 41 Juin 2017

Vivre à Larringes

Réalisations.....p 4

Périscolaire - Cantine .....p 9
le bilan

Environnement.....p12
Verger - Pelouses fleuries

SOMMAIRE

- **Édito : le mot du maire** 2
- **Communiqués** 3
- **Réalisations - Acquisitions - Travaux - Perspectives** 3
- **Compte administratif 2016** 4
- **Cantine - Périscolaire : Bilan** 5
- **Echange familial Larringes - La Trinité** 6
- **Environnement**
  - **- Verger** 6
  - **- Frelon asiatique** 6
  - **- Les pelouses fleuries** 7
- **Animation**
  - **- Le repas des Seniors** 8
  - **- Sortie Fête des mères** 8
  - **- Actualités footballistiques** 9
- **Culture Les bibliothèques du Gavot** 10
- **Infos pratiques** 11
  Fais pas ci… fais pas ça… 11
- **Agenda - Etat civil** 12
  Concours 12

Bulletin municipal
Bi-annuel - Juin 2017
Responsable de la publication : Jean-René Bouron, Maire de Larringes .
Comité de rédaction :
Isabelle Guerraz, Séverine Jacquier, Elisabeth Porée, Claude Richard.
Dépôt légal :
date de parution : Juin 2017
Crédits photos et illustrations :
Isabelle Guerraz - Elisabeth Porée - Claude Richard - Jean-Louis Sébastianutti
Imprimeur : Philippe Mathy - Thonon
Impression : R/V quadri; papier certifié PEFC
Tirage : 580 exemplaires

ÉDITO

Depuis le 1er Janvier 2017 sont mises en œuvre les mesures de la restructuration intercommunale :

- Fusion des Communautés de Communes du Pays d'Evian et de la Vallée d'Abondance devenues CCPEVA (Communauté de Communes Pays d'Evian Vallée d'Abondance)
- Cessation d'activités du SIVOM (Syndicat Intercommunal à Vocation Multiple) du Pays de Gavot.

De la fusion et du projet de territoire qui doit en découler, on peut espérer un accroissement de la capacité d'investissement, un développement des équipements collectifs, une augmentation des services à la population et des économies d'échelle grâce à une mutualisation des moyens.

S'agissant du SIVOM du Pays de Gavot, les compétences qui n'ont pu être reprises par la Communauté de Communes ont fait l'objet de conventions entre les sept communes du plateau.

Il s'agit notamment de la bibliothèque intercommunale, du terrain synthétique de football à Féternes, du soutien financier au FC Gavot et de certains matériels et équipements achetés en commun.

L'année 2017 constitue une année de transition et les élus de Larringes veillent à ce que celle-ci se déroule le mieux possible.

Aujourd'hui, la commune de Larringes compte 1341 habitants. Je tiens à ce sujet à souligner la qualité du travail fourni par les agents recenseurs et à remercier les habitants pour l'accueil qu'ils leur ont réservé.

Le budget prévisionnel principal de la commune a été voté le 14 Mars 2017 à hauteur de 3 011 511.75 euros. Une nouvelle fois, il l'a été sans augmentation des taux communaux d'imposition. Il devrait permettre notamment la réalisation des travaux d'aménagement de la RD 32 – Sortie Ouest – de la commune. La mise au point du dossier technique avec les services départementaux étant achevée, il est permis d'espérer un démarrage des travaux à l'automne prochain.

Avec l'arrivée de l'été la vie à l'extérieur s'intensifie, c'est bien normal, mais il appartient à tout un chacun de respecter la tranquillité du voisinage.

Déjà se prépare la rentrée des classes de septembre et l'école de Larringes s'apprête à accueillir 170 élèves selon les informations disponibles à ce jour, d'où la nécessité de maintenir en service le bâtiment modulaire implanté en octobre dernier. Peut-être un jour faudra-t-il envisager une construction en dur en fonction de l'évolution de la démographie scolaire ?

Reste par ailleurs en suspens la question du devenir des Temps d'Activités Périscolaires dans l'attente des évolutions législatives et règlementaires.

Bon été à toutes et tous.

Le Maire, Jean-René BOURON

Communiqués

- Dissolution du Tennis Club de Larringes. Nous remercions le président du TCL, Thierry SÉJOURNÉ ainsi que les membres du TCL d'avoir assumé cette activité durant de nombreuses années.
- Annulation du vide grenier du Tennis Club de Larringes suite à la dissolution de l'association.
- Départ de la Doctoresse CORNET-DESCLOITRES, mi-juin 2017, dans la région lyonnaise pour des raisons familiales; un troisième médecin est attendu pour son remplacement durant l'automne.
- Les pompiers de Larringes-Féternes vous remercient de l'accueil chaleureux reçu lors de la vente de leur calendrier 2017.
- Organisation d'un concours de dessins par la pizzeria de Larringes : voir article en dernière page.

RÉALISATIONS - TRAVAUX - PERSPECTIVES

Réalisations - Acquisitions

- Un nouveau sentier : La Commune de Larringes vient de réaliser un nouveau sentier pédestre de 250 m environ, le long de la départementale, du carrefour de Vérossier-Bas à l'entrée du bois en direction de Saint-Paul. Le sentier du Maravant, en aval de la Pastourelle, n'ayant pu être poursuivi le long du ruisseau à cause du refus de certains propriétaires pour accorder un droit de passage, nous avons décidé de réaliser ce sentier qui permettra de s'acheminer en toute sécurité de la forêt à Vérossier-Bas, en direction du chef-lieu via le chemin d'Ijeu.
- Rénovation du toit du bassin de Vérossier.
- Acquisition d'un véhicule utilitaire pour les services techniques.
- Acquisition d'une désherbeuse thermique conjointement avec Champanges.

Travaux en cours et prévus

- Aménagement et sécurisation de la sortie ouest de la Commune. Le lancement de l'appel d'offres est en cours. Début des travaux à l'automne. Fin des travaux au printemps 2018.
- Mise en place de portillons sur le sentier du chef lieu le long du Maravant.
- Sécurisation de l'escalier extérieur du rez-de-chaussée des gites de Vérossier.
- Divers travaux routiers estivaux.

Perspectives

- Restauration du toit du hangar des gites de Vérossier.
- Restructuration du secteur tennis-salle polyvalente-école.
- Restructuration de la mairie.

COMPTE ADMINISTRATIF 2016

Budget principal

	INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent
Résultats 2015 reportés		67 125.81 €		1 186 700.90 €		1 253 826.71 €
Opérations de l'exercice 2016	497 477.91 €	276 911.37 €	1 087 715.23 €	1 283 322.81 €	1 585 193.14 €	1 560 234.18 €
Part affectée à l'investissement						
Solde d'exécution 2016	220 566.54 €			195 607.58 €	24 958.96 €	
Résultat de clôture 2016	153 440.73 €			1 382 308.48 €		1 228 867.75 €
Reste à réaliser	41 657.20€				41 657.20 €	
Résultats définitifs	**195 097.93 €**			**1 382 308.48 €**		**1 187 210.55 €**

Budget eau et assainissement

	INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent
Résultats 2015 reportés		35 982.37 €		367 146.99 €		403 129.36 €
Opérations de l'exercice 2016	53 922.41 €	82 581.95 €	149 877.41 €	345 104.71 €	203 799.82 €	427 686.66 €
Part affectée à l'investissement						
Solde d'exécution 2016		28 659.54 €		195 227.30 €		223 886.84€
Résultat de clôture 2016		64 641.91 €		562 374.29 €		627 016.20 €
Reste à réaliser						
Résultats définitifs		**64 641.91 €**		**562 374.29 €**		**627 016.20 €**

Commentaires :

Ces 2 tableaux font apparaître un bilan définitif de 1 187 210.55 € en recettes pour le budget principal et de 627 016.20 € en recettes pour le compte annexe eau/assainissement. Ce bilan peut apparaître un peu flatteur car le montant prévu au budget pour l'aménagement de la sortie Ouest n'a pas encore été réalisée, donc dépensé. Néanmoins la Commune de Larringes dispose d'une réserve budgétaire permettant d'affronter l'avenir avec une certaine sérénité. La gestion rigoureuse des deniers de la Commune permet à la fois, d'entreprendre des projets d'envergure, et de maintenir des services (école, cantine, périscolaire, ramassage scolaire, voiries, aide aux personnes âgées etc.) sans augmenter les impôts communaux.

PÉRISCOLAIRE - CANTINE : BILAN

Comparatif sur 3 années scolaires

CANTINE					
Années scolaires	**Lundi**	**Mardi**	**Jeudi**	**Vendredi**	**Effectif moyen annuel**
2014-2015	55.94	69.23	65.8	64.28	**63.81**
2015-2016	62.88	70.50	75.06	72.97	**70.35**
2016-2017	74.93	84.57	91.43	83.79	**82.99**

GARDERIE du MATIN						
Années scolaires	**Lundi**	**Mardi**	**Mercredi**	**Jeudi**	**Vendredi**	**Effectif moyen annuel**
2014-2015	6.91	10.97	5.63	8.37	8.78	**8.13**
2015-2016	8.55	9.89	8.30	12.91	9.54	**9.84**
2016-2017	18.79	19.07	12.73	22.62	17.17	**18.04**

GARDERIE du SOIR					
Années scolaires	**Lundi**	**Mardi**	**Jeudi**	**Vendredi**	**Effectif moyen annuel**
2014-2015	15.24	16.69	14.29	11.06	**14.32**
2015-2016	12.73	16.53	19.79	13.94	**15.75**
2016-2017	21.11	20.80	25.30	15.28	**20.47**

TAP					
Années scolaires	**Lundi**	**Mardi**	**Jeudi**	**Vendredi**	**Effectif moyen annuel**
2014-2015	37.03	40.11	34.11	31.34	**35.65**
2015-2016	35.67	44.89	40.44	40.26	**40.31**
2016-2017	54.56	52.80	53.40	43.10	**50.36**

Commentaires :

1. **LES EFFECTIFS** : L'observation de ces différents tableaux montre une augmentation des effectifs au cours des années. Cette augmentation est liée à l'augmentation de la population scolaire d'une part et à l'évolution de l'organisation parentale d'autre part. Cet accroissement des effectifs ne manque pas d'engendrer certains problèmes…..
2. **DISCIPLINE : CONSTAT PRÉOCCUPANT !!!**
   Il a été constaté lors des deux dernières années scolaires des comportements inadmissibles de la part de certains enfants envers le personnel encadrant et vis-à-vis de leurs camarades.
   Le règlement intérieur prévoit des exclusions temporaires ou définitives du service périscolaire en cas d'indiscipline ou de comportement inadapté. Jusqu'à présent aucune exclusion n'a été actée mais les rappels n'étant pas suffisants, à partir de la rentrée prochaine, soit septembre 2017, plus aucun dérapage ne sera toléré et des exclusions seront appliquées en cas de manquement aux règles de la vie en commun… Nous comptons sur les parents pour améliorer la situation.

ECHANGE FAMILIAL LARRINGES - LA TRINITÉ sur mer

Pendant une semaine (vacances de février 2017) nos chers petits trinitains sont venus rejoindre leurs correspondants larringeois afin de découvrir ou re-découvrir la moyenne montagne, notamment par des activités mises en place par la commune de Larringes et l'association des Gavotins Marins :
biathlon, journée à Châtel, raquettes au Mont Bénand, Laser games, chasse aux trésors au Château d'Avully, luge à Bernex, découverte d'Evian, Chèvrerie de Thoules.
L'été 2017 va permettre à tous de se retrouver cette fois-ci à l'océan (8 au 15 juillet). Thèmes proposés par l'association le Crabe Savoyard : mer et culture bretonne.

ENVIRONNEMENT

Le verger de Larringes

Comme vous pouvez le constater, les arbres fruitiers plantés à l'automne à proximité de l'école, ont magnifiquement repris vigueur. Les fleurs étaient bien présentes, maintenant, les feuilles… Pour les fruits il faudra attendre un peu….

La lutte contre le Frelon asiatique

Le frelon asiatique est aujourd'hui présent sur la quasi-totalité du territoire français. Il est source de difficultés du fait de sa présence dans les zones urbanisées, mais également d'un point de vue environnemental, par la prédation qu'il exerce sur certaines espèces et notamment l'abeille domestique.

Bilan 2016 : Un nombre de nids découverts en forte hausse

En 2015 et 2016, le climat lui a été très favorable, ce qui lui a permis de coloniser de nouvelles zones géographiques et de se développer sur sa zone de présence connue (voir Carte 1) :

Le dispositif de surveillance régionale

Un dispositif régional de surveillance et de lutte, assuré conjointement par l'Organisme à Vocation Sanitaire animal et végétal (FRGDS[i] et FREDON[ii]) a été mis en place et décliné au niveau départemental.

Aucun dispositif de piégeage sélectif et efficace n'ayant encore été mis au point, la lutte consiste principalement à repérer et détruire les nids. Elle contribue ainsi à maintenir la population de frelons asiatiques à un niveau acceptable et à garantir la sécurité des populations.

A ce titre, toute personne suspectant la présence d'un frelon asiatique sur une zone est invitée à en faire le signalement en utilisant les coordonnées ci-dessous :

FREDON : 04 79 33 46 89

signalerfrelon74@gmail.com

[i]FRGDS : Fédération Régionale des Groupements de Défense Sanitaire
[ii]FREDON : Fédération Régionale de Défense contre les Organismes Nuisibles

Les pelouses fleuries

Au printemps 2012 les services techniques et la commission fleurissement du village se sont rencontrés pour une réflexion sur le fleurissement de la commune, le problème principal étant les massifs de terre-pleins qui subissent l'effet néfaste du sel lors du déneigement, le coût de leur renouvellement, l'entretien, l'arrosage… Et les zones herbeuses difficiles d'accès.

L'alternative choisie pour ces zones a été la mise en place de prairies fleuries.

D'une gestion durable on la renouvelle tous les deux ans, son budget d'installation est largement compensé par son peu d'entretien. Facile à installer, utile pour l'environnement, rentable économiquement, elle offre bien des avantages :

- **Contribution à la biodiversité :** en accueillant plus d'espèces végétales avec ses plantes annuelles, bisannuelles, vivaces et sa faune avec les abeilles, papillons et oiseaux.
- **Régulation du ruissellement :** en cas de fortes pluies la végétation peut retenir de grandes quantités d'eau et éviter que celle-ci ne ruisselle sur les routes.
- **Diminution de la pollution** des nappes phréatiques car elles ne nécessitent aucun apport d'engrais.
- **Participation à la qualité paysagère** par son aspect naturel et esthétique, plus coloré et vivant qu'une pelouse tondue. L'esthétique paysagère de la commune ne fait qu'améliorer le bien-être des habitants qui s'y déplacent.
- **Simplification et allègement des charges d'entretien;** réductions des coûts de tonte et aucun arrosage.

Elles ne nécessitent qu'une fauche annuelle, gestion incomparable avec les tontes hebdomadaires.

Depuis cette mise en place de prairies fleuries et quelques petits déboires de débutants plus tard, leur installation semble à présent pérenne, d'autres zones ont été aménagées comme celle de la maison de santé, les abords du terrain de foot, et d'autres abandonnées (provisoirement) comme celle du réservoir du Cré-Bouché qui demande une installation plus complexe du fait de sa configuration.

Pour répondre aux plus sceptiques : les citoyens ont l'impression que la commune n'entretient plus ses talus, les bords des routes et prairies en face de chez eux : **faux !**

Cela s'appelle le « fauchage tardif programmé »

Les citoyens accompagnés à présent par les campagnes de communication comprennent l'intérêt et le potentiel écologique et économique de ce programme. L'aspect des parcelles et bords de routes n'est plus considéré comme négligé. De plus les habitants peuvent être motivés, voire incités à faire de même sur les leurs.

WANTED ! disparition des panneaux « ZERO PESTICIDE » Si vous en trouvez un, apportez-le à la mairie SVP !

ANIMATION

Les Seniors de Larringes

Dimanche 30 avril, le traditionnel déjeuner offert par le CCAS de Larringes aux habitants âgés de plus de 68 ans, réunissait une soixantaine de convives « plus en forme que jamais ».

Après le mot d'accueil de Monsieur le Maire remerciant les participants et regrettant l'absence de ceux qui nous ont malheureusement quittés, chacun a retrouvé avec plaisir amis et connaissances.

C'est autour d'un copieux repas confectionné par Jean-Michel de l'épicerie Proxi et servi par l'équipe du CCAS que les festivités ont débuté, rythmées par MIKAËL et son accordéon, lui aussi « plus en forme que jamais ».

Les jeux, les animations, et les danseurs de tous âges se succédèrent, et devant cette fougue sur la piste, personne n'avait envie de mettre fin à cette après-midi endiablée.

Nos aînés nous ont fait une belle démonstration de joie de vivre et nous les retrouverons avec plaisir l'année prochaine, la date arrêtée étant le dimanche 29 avril 2018 toujours avec MIKAËL et son accordéon.

Une pensée pour un de nos plus anciens seniors : Louis BOCHATON, qui nous a quitté la veille du repas. Quel bon vivant c'était Louis ! Un exemple de convivialité, de joie de vivre malicieuse, de bon sens et de sagesse.
Il aura vu le nouveau toit de « son » bassin et disputé une dernière partie de belote avant de s'éteindre sereinement…

Sortie Fête des mères

La commission animations de la commune a proposé une sortie « fête des mères » au parc des oiseaux à Villars-les-Dombes dans l'Ain.
Les dames présentes ont pu découvrir une des plus belles et des plus riches collections d'oiseaux présentées en parcs animaliers en Europe : un véritable tour du monde à vol d'oiseaux aux multiples escales pour découvrir plus de 3 000 oiseaux originaires de tous les continents.

Cette journée, entrecoupée par un délicieux repas au restaurant « le golf du clou », s'est poursuivie par la suite de la visite du parc et ces dames ont également pu assister au plus beau spectacle d'oiseaux en vol, au monde.

Actualité footballistique : 10ème Trophée des Alpes

Les 3 et 4 juin 2017 eut lieu le 10ème Trophée des Alpes : tournoi de football pour les jeunes U 13, sur le terrain synthétique de Féternes. 16 équipes réparties en 4 poules se sont rencontrées sur ces 2 journées. Pour ce 10ème anniversaire les cieux se sont déchaînés, notamment le samedi où ce fut le déluge. En finale c'est l'équipe de CASCOL FOOT qui l'a emporté sur l'équipe de MONISTROL sur le score sans appel de 4 à 0. L'équipe du FC GAVOT a remporté la coupe du FAIR PLAY. Bravo les jeunes !

Lors de la remise des prix, le président Philippe BOCHATON et le responsable du tournoi, Didier BOCHATON ont félicité les joueurs pour la qualité de leur football et leur excellent état d'esprit et ont remercié tous les membres du FC GAVOT pour leur implication dans cette compétition annuelle depuis 10 ans. Au fil des années, cette compétition sportive pour les jeunes est devenue incontournable, grâce au travail opiniâtre des dirigeants et membres du FC Gavot . Chapeau bas ! Et à l'année prochaine !

CULTURE : LES BIBLIOTHÈQUES DU GAVOT

Le réseau des bibliothèques du Gavot donne aux habitants du plateau un accès de proximité à la culture, ce qui est une vraie richesse pour notre territoire.

Rappel des caractéristiques de chaque bibliothèque :

	Bernex	Champagnes	Larringes	Saint-Paul Communes du Gavot	Thollon	Vinzier
Statut	associative	municipale	municipale	gestion Commune de Saint-Paul	municipale	municipale
Taille : nombre d'ouvrages	2 000	3 500	2 500	14 500	3 000	4 000
Amplitude d'ouverture hebdomadaire au public	3 h	4 h	3 h	17 h	4 h	4 h

Les bibliothèques de proximité dans les communes apportent aux habitants et aux écoles un service personnalisé : un service d'autant plus apprécié des personnes qui n'ont pas l'occasion ou les moyens de se déplacer

De plus, les bibliothèques offrent aux lecteurs une collection actuelle et diversifiée.

Les bibliothèques constituent un « réseau », un service à la population convivial où les bénévoles échangent et collaborent.

Voici les nouveautés mises en place par la nouvelle bibliothécaire du Gavot, Mme Carine MASSARDIER.

- Sur les sites internet des mairies du plateau : page dédiée à la bibliothèque du Gavot et aux bibliothèques du réseau.
- Marques pages au nom de chaque bibliothèque, couleur différente suivant la bibliothèque, avec également les coordonnées de l'ensemble du réseau (très pratique pour les horaires).
- Profil Facebook.

A terme :

Accès gratuit à l'offre e-média pour l'ensemble des adhérents, regroupant les services suivants :

- Presse en ligne.
- Autoformation (soutien scolaire, remise à niveau adulte, langues, musique, code de la route, bureautique, internet, multimédia).
- Cinéma : films disponibles de chez soi 24h/24.

INFOS PRATIQUES

Permanence des adjoints :
samedi de 11h à 12h (sauf en août)
✆ 04 50 73 46 90 Fax 04 50 81 02 11
Mail : *mairie@larringes.fr*

Horaires d'ouverture de la mairie

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Matin	**9h - 12h**	**9h - 12h**	Fermé au public	**9h - 12h**	**9h - 12h**
Après-Midi	Fermé au public	**14h - 18h**	Fermé au public	Fermé au public	Fermé au public

Numéros utiles

SAMU : 15
POMPIERS : 18 et 112 à partir d'un portable
POLICE : 17
Gendarmerie : 04 50 75 01 06
Pharmacie de garde : 32 37 ou www.3237.fr

ERDF (dépannage)
N° Azur : 0810 333 074
GDF (dépannage) : 0810 433 074
Etat des routes : 08 26 02 20 22
Victimes de violences conjugales : 39 19
SOS enfance maltraitée : 119

Horaires d'ouverture de la déchetterie de Vinzier

	Eté 1er mai - 31 0ctobre		Hiver 1er novembre - 30 avril	
Lundi	9h30 à 12h	13h30 à 18h	10h à 12h	13h30 à 17h
Mardi	9h30 à 12h	13h30 à 18h	10h à 12h	13h30 à 17h
Mercredi	9h30 à 12h	13h30 à 18h	10h à 12h	13h30 à 17h
Jeudi	**FERME**		**FERME**	
Vendredi	9h30 à 12h	13h30 à 18h	10h à 12h	13h30 à 17h
Samedi	9h30 à 12h	13h30 à 18h	10h à 12h	13h30 à 17h

MAISON DE SANTÉ

Docteur Aurélie MOREAU 04 50 81 96 25
Docteur Julien BRALLET 04 50 81 96 25
Sur rendez-vous du lundi au vendredi de 8h à 20h; le samedi de 8h à 13h
En cas d'urgences appeler le 15

Cabinet d'infirmières 04 50 26 21 82
Michèle BATAULT 06 71 18 98 27

Diététicienne Julia GLEIZE 06 25 70 25 87
Sur rendez-vous

Psychologue Sabrina OUALI 06 01 43 82 12
Sur rendez-vous

Masseur kinésithérapeute
Gwenaël GIRARD-BERTHET 04 50 71 65 03
Sur rendez-vous

Ostéopathe
Florian GIRARD-BERTHET 06 43 43 00 27
Sur rendez-vous

Pour les rendez-vous : par le secrétariat ou sur le site doctolib.fr

« Fais pas ci, fais pas ça… »

La saga canine !

D'après la loi N° 83.629 du 12 juillet 1983, dans les lieux **publics, ou ouverts au public**, les chiens doivent être **tenus en laisse**.

Dans tous les cas la **divagation est interdite** et expose à des sanctions.
Nous vous signalons par ailleurs que plusieurs plaintes ont été formulées concernant les aboiements **diurnes** et **nocturnes** !

Autre sujet de tension : les tondeuses à gazon !

Rappel : L'utilisation des tondeuses à gazon est **interdite les dimanches et jours fériés.**
Pour les jours ouvrables, le créneau horaire est le suivant :
de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30.
Les samedis de 9h à 12h et de 14h à 19h.

A G E N D A

J U I L L E T

Samedi 1er juillet

CONCERT Ensemble de Cuivres LE FA BÉMOL

19h30 - Entrée gratuite - Salle polyvalente

Commune

Samedi 29 juillet

CONCOURS DE PÉTANQUE

Terrain de boules

Comité des Fêtes

S E P T E M B R E

Samedi 16 septembre

VIDE GRENIER

Place du village

Comité des Fêtes

Dimanche 17 septembre

VOGUE

Comité des Fêtes

Mardi 26 septembre

FOIRE DE LA SAINT-MAURICE

Commune - Associations

O C T O B R E

Samedi 14 octobre

REPAS DANSANT

Gavotins marins

N O V E M B R E

Samedi 4 novembre

REPAS DANSANT

Atout Choeur

Samedi 18 novembre

LOTO

Salle polyvalente

Comité des Fêtes

Dimanche 19 novembre

POTI'MARRONS SHOW

Salle des vins d'honneur

Offert par la Commune

D E C E M B R E

Samedi 31 décembre

RÉVEILLON SAINT-SYLVESTRE

Salle polyvalente

Comité des Fêtes

ETAT CIVIL
du 1er janvier au 15 juin 2017

Bienvenue…

6 janvier	Antoine MARSAN
27 janvier	Clément BEYLS
24 février	Noé DUFFOUR
14 mars	Louise FORNARA
14 avril	Cléo JAILLET
24 mai	Selena GRENAT

Pour le meilleur…

18 mars	Maxime GRENAT et Joanne LALANDE
17 juin	Nicolas DECHENAUX et Marie COMPOIS
17 juin	Bernard DURAND et Laetitia BERNARD-CHAPPUIS

Ils nous ont quittés…

21 janvier	Guy COFFIN
28 janvier	André DUFFOUR
26 avril	Louis BOCHATON

CONCOURS DE DESSINS

A l'occasion de son 15ème anniversaire, la pizzeria de Larringes organise un concours de dessins pour les enfants de 4 à 11 ans sur le thème de la « PIZZA ». Un cadeau sera remis aux 100 premiers dessins. Il y aura ensuite une évaluation de chaque dessin pour gagner la pizza de son choix à faire soi-même à la pizzeria ! Il y aura 3 catégories selon les âges, donc 3 gagnants. Les catégories seront divisées de cette façon : 4/5 ans; 6/7/8 ans et 9/10/11 ans.

Les dessins pourront être déposés entre le 1er et le 15 juillet à la pizzeria.

« Chacun voit ce que tu parais, peu perçoivent ce que tu es. »

Nicolas Machiavel